**Zeitschrift:** Générations plus : bien vivre son âge
**Herausgeber:** Générations
**Band:** - (2011)
**Heft:** 21

**Artikel:** A l'école des chiens d'aveugle
**Autor:** Bernheim, Patricia
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-831875

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# A l'école **des chiens d'aveugle**

**Avant d'accompagner un malvoyant, c'est un long apprentissage et une sélection impitoyable qui attendent les labradors et autres golden retrievers.**

C'est à l'âge de 18 mois déjà que les labradors et golden retrievers retrouvent d'accueil pour la suite de leur apprentissage.

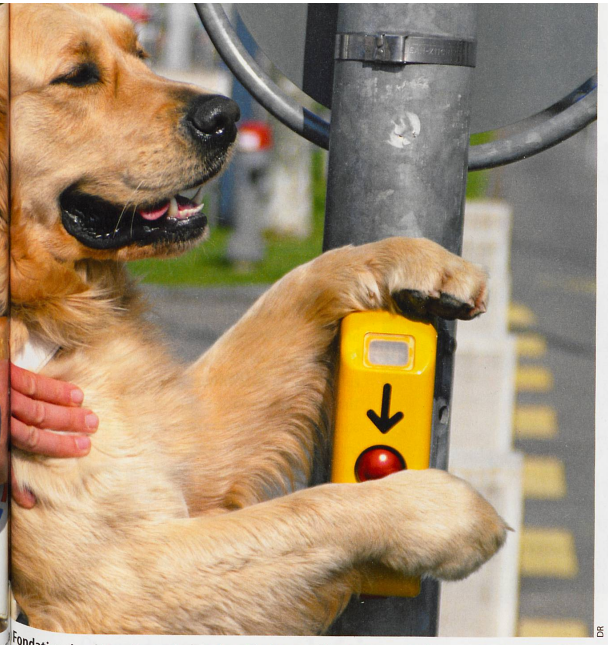

Fondation des chiens d'aveugle, afin de subir des tests d'évaluation, puis d'être confiés à une famille

DR

En ce lundi matin, la Fondation école romande pour chiens-guides d'aveugle, à Brenles (VD), est bien calme. Quelques-uns des quinze labradors et golden retrievers accueillis en permanence s'ébattent dans la neige, toujours par deux ou trois parce qu'ils n'aiment pas être seuls. Les autres sont en formation à Fribourg ou à Lausanne.

A l'écart, dans le calme de la nursery, *Pivoine* occupe l'un des cinq boxes confortables où elle attend patiemment de mettre bas. C'était prévu pour ce week-end, mais les petits se font désirer. *Pivoine* est l'une des dix chiennes sélectionnées pour la reproduction. «Pour être certaine de disposer de suffisamment de chiens, la Fondation a en effet un programme d'élevage et travaille avec les autres écoles pour chiens-guides», précise Christine Baroni, directrice.

DR

Les chiots restent neuf semaines avec leur mère: une période de développement très importante pour leur avenir.

## Des petits très choyés

Placés dans des familles, les étalons et les lices reviennent à la Fondation pour la saillie et pour la mise bas. Les femelles assurent quatre portées au maximum, de six à huit chiots à chaque fois, avant d'avoir droit à la retraite à six ans. Elles restent neuf semaines avec leurs petits avant de repartir dans leur famille, une période de développement très importante pour l'avenir des chiots.

«Sur le plan de l'hygiène, de la santé, mais aussi de leur développement, tout est fait pour qu'ils grandissent dans de bonnes conditions et développent au mieux leurs facultés.» Ainsi, quatre heures par jour, des bénévoles viennent faire de la socialisation précoce. «Les chiots doivent apprendre à être à l'aise avec les gens. Au début, ce sont surtout des manipulations, des petits massages, puis on joue avec eux dans une salle pleine de jouets pour développer tous leurs sens. Enfin, on leur apprend à supporter un collier et une laisse.»

A sept semaines, les chiots sont soumis à une évaluation de leur tempérament qui permet à Christine Baroni de définir la famille de parrainage dans laquelle elle placera le chien pendant son adolescence. Durant quinze mois, celle-ci aura pour mission d'éduquer le chien, de le familiariser avec l'environnement urbain, le bruit de la circulation, les chantiers, les gens et les autres animaux.

## Une sélection rigoureuse

A 18 mois, les chiens quittent leur famille et reviennent à la Fondation pour y être évalués pendant un mois. En fonction de leur pedigree, de leur tempérament, de leur santé et de leurs ascendants, certains d'entre eux sont retenus pour devenir des chiens-guides, d'autres pour l'élevage. La sélection étant très pointue, environ 50% d'entre eux sont recalés pour des raisons physiques, comportementales ou de tempérament. Ils sont alors placés dans des familles comme animaux de compagnie puisque l'absence des qualités requises ne fait pas d'eux des chiens à problème pour autant.

## Un seul instructeur

Tout au long de leur apprentissage, qui dure de huit à dix mois, les chiens sont pris en charge par le même instructeur. Leur quotidien est rythmé par la formation qui se déroule en situation réelle, c'est-à-dire en ville et avec le harnais. «Chaque chien a un tempérament et une manière d'apprendre différents, la prise en charge est donc à chaque fois individualisée. Avec chacun, il faut se remettre en question et trouver une autre manière de faire pour obtenir le meilleur du chien tout en le respectant. Il doit être très agréable, très sociable, content de faire son travail et savoir se faire oublier», souligne Christine Baroni, également instructrice depuis 1988.

Pour offrir une réelle indépendance à son détenteur, le chien ne peut pas se contenter de mémoriser des parcours types. Son maître doit pouvoir compter sur lui en toutes circonstances: se déplacer en ville, se rendre à son travail, faire les courses, emprunter les différents transports publics, voyager, se promener, s'adonner à un loisir. Et aussi être guidé dans des lieux auxquels les chiens de compagnie n'ont pas accès comme les piscines, les hôpitaux, les musées ou les églises.

Chaque année, douze chiens sont ainsi remis à des personnes handicapées de la vue. «Chaque situation est soigneusement étudiée de manière à former le meilleur couple. Les détenteurs peuvent être des étudiants, des personnes âgées, des gens qui voyagent beaucoup, d'autres peu. Le chien doit être capable de se calquer sur le rythme de son maître et de s'adapter puisque le but est qu'il soit totalement indépendant.» La demande est toujours plus grande, si bien que le délai d'attente est de six à dix mois.

## Douloureuse séparation

Après huit à dix ans de bons et loyaux services, le chien atteint l'âge de la retraite. «Ils sont encore en forme, mais ils ont beaucoup donné et, physiquement, ils n'arrivent plus à suivre un rythme soutenu. C'est donc pour leur bien et pour la sécurité de leur maître qu'il faut envisager une séparation.» Un moment forcément difficile à vivre lorsqu'on a vécu en symbiose avec l'animal pendant une décennie. «Le chien permet d'être indépendant, mais il valorise aussi, il donne confiance, il facilite le contact avec les autres. Au moment de se séparer, certains disent que c'est comme perdre la vue une deuxième fois.»

Pour autant que quelqu'un puisse s'occuper d'eux, les chiens peuvent terminer leur vie chez leur maître, mais sans harnais. La plupart du temps, ils sont accueillis par des personnes prêtes à leur offrir une belle retraite, parfois des proches, la famille de parrainage chez qui il a grandi ou encore des personnes qui, après avoir perdu leur chien, souhaitent en reprendre un sans s'engager sur le long terme. Seule contrainte: après avoir vécu 24 heures sur 24 avec leur précédent détenteur, ils ont besoin d'une compagnie permanente.

**Patricia Bernheim**

## A la recherche **de parrains**

Pour mener à bien sa mission, la Fondation recherche régulièrement des familles de parrainage bénévoles prêtes à accueillir un chien pour une période de quinze mois. L'engagement est limité dans le temps et très utile, mais il faut supporter l'idée de se séparer d'un animal avec qui l'on a passé un an et demi.

Les conditions à remplir sont: la présence permanente d'un adulte puisque le chien ne doit jamais être seul; pas d'enfants de moins de 5 ans; pas d'autres chiens; vivre en ville ou s'y rendre deux à trois fois par semaine; des promenades deux heures par jour et du temps pour jouer et prendre soin de lui. Les frais d'alimentation, de vétérinaire ainsi que les cours obligatoires pour détenteurs de chiens sont pris en charge par la Fondation.

Pour en savoir plus, tél. 021 905 60 95 et **www.chienguide.ch**